

B. de Marie magdalena ardonien filie naturelle et legitime
 M. My l'ne de Joseph francis et de Thérèse Roper aînée le
 ardonien quinze et a été baptisé le tierce de Décembre mil
 sept cent quarante six. L'agarrain a été Joseph mouton
 et la marraine Barbe Roper. L'agarrain a signé et
 les autres ont été illitères.
Rouvière
Joseph mouton

B. de Jeanne Etienne et Elthabeth garquet franc et beau parrain
 et Elthabeth. Filles naturelles et légitimes de Louis et de magdalene
 garquet. Concordiana sont nés et ont été baptisés le vingt
 six de Décembre mil sept cent quarante six. L'au-
 parrain ont été Louis Etienne Duban Gill et marie
 anna Sabatier et Elthabeth Jacques fillol et Elthabeth
 marcellina. ils sont tous dix être illitères.

Rouvière

M. de Anne de marie Garquet fil de Joseph de marie son
 Garquet. Anne de marie Garquet est mort le vingt cinq et a été enterré
 le vingt six de Décembre mil sept cent quarante six dans
 le cimetière de cette paroisse au presbytère de agarras
 et de pierre latij p. l'au agarras Rouvière

DENANA CURE

Remis au greffier des successions de l'ordonnance de l'agarras sous des
 faibles rendus aussi quelques coup de papiers ont été dans par Mr de Lest
 General et par l'ordonnance de l'agarras mil sept cent quarante six
 ainsi le testament de nos Greffier in 60 Albert & greg

88

